

## Quelques éléments pour une clinique du réel

Poursuivant cette réflexion engagée sur la question de la clinique nous présentons l'exposé - et un extrait des discussions qu'il a amenées - que nous adresse Marc Caumel de Sauvejunte en appui à ce travail préparatoire. Il s'agit d'un travail -présenté lors de journées d'étude à Gap en 2001- qui rend compte de ce que peut donner la confrontation de la psychanalyse avec le travail social.

En quoi un analyste peut s'autoriser de lui-même à s'immiscer dans les institutions ?

Si un analyste est seul comptable de son désir et de quelques autres a-t-il, au nom de son désir à se faire l'héritier d'une succession, c'est la définition juridique de l'immixtion, succession dont plus personne ne semble vouloir, pouvoir assumer la charge dans nos institutions ?

Les institutions, parce qu'elles sont sous l'impératif de critères de rentabilité, de normes de qualité etc. semblent atteintes par un étrange mal, elles doivent faire preuve de la disparition de toute forme d'arbitraire et régler leur pas sur l'idéal d'une société du loisir pour qu'enfin tout le monde profite d'un souverain bien qui serait bon pour tous. Nous n'y verrions aucun inconvénient si cela n'avait pour conséquence de rendre ces lieux déshabités de ses fondations, de toute parole fondatrice, celle que le père était censé représenter.

L'appel des équipes éducatives, scolaires, de soins est un appel à ce qu'il y en ait au moins un qui garantisse leur travail, c'est-à-dire leur parole en un lieu où ce n'est plus la parole qui commande. Nous avons là la difficulté majeure qui apparaît sous la forme d'une impasse, une contradiction indépassable.

Si l'analyste est celui qui donne à la parole une fonction primordiale, s'il est interpellé pour cette raison à refaire circuler la parole dans les équipes dites en panne, il est d'emblée invalidé dans un dispositif qui privilégie l'écrit à la parole.

Sera-t-il convoqué pour incarner ce père sans défaut, celui qui saurait in fine réaliser l'impossible adéquation entre le désir de tous et le plaisir de chacun, entre le plaisir de tous et le désir de chacun. Devra-t-il accepter au Nom du Père et avec le libre consentement mutuel d'une équipe souffrant de son démembrement ?

Quel maître acceptera cette charge et ses devoirs sans pour cela renoncer à toute forme d'autorité puisque celle-ci est d'office une autorité contestable parce que médiatisée par la parole de celui qui l'énonce ? N'y a-t-il que le recours à un exercice du pouvoir délié de toutes références à l'autorité ? N'est-ce pas la définition de l'abus de pouvoir, de ce qui se présente comme une dictature moderne ? C'est un pouvoir qui n'aurait pas à dire ce qui fait autorité, ce que nous appellerons un pouvoir à l'ombre ?

Depuis que ce sont des énoncés qui régissent notre lien social, ce sont des énoncés dits scientifiques, nous avons des écrits qui ne nécessitent plus aucune médiation et qui sont supposés donner des garanties de bon fonctionnement, nous nous trouvons aux prises avec des réactions sociales et institutionnelles qui nous ont fait inventer la fonction du médiateur.

Dans ce bouclage de la médiation sur elle-même n'aurions-nous nulle autre alternative que de nous la boucler pour laisser cette belle machinerie se perpétuer dans un mouvement qui ne se supporte plus d'aucun moteur immobile si ce n'est le sujet de la parole ?

La machinerie médiatique, voilà un exemple de belle machine, est-elle d'un grand secours pour médiatiser ce Réel ou ne renforce-t-elle pas l'idée que l'imaginaire, c'est le Réel ?

Quelle est la nature de ce lieu gouverné par de purs énoncés et qui exige la liberté et la vie sans conditions ?

C'est, comme vous le savez, le cri de l'usager d'un tel contrat social qui va, dans l'écho de la pensée de ce

contrat, préférer l'injure de sa condition humaine bafouée. Pour qui veut bien l'entendre avant qu'il ne soit réintroduit dans le système, comme il dit.

Chien fidèle de nos idéaux, il est le chien d'un maître sans visage à qui il attribue tous les défauts de la terre et d'un ciel sans étoiles ; il dort à la belle étoile et il aboie dans notre jungle urbaine pour que surgisse, au bout de la nuit, une parole qui lui redonne une dignité qu'il croit trouver chez ses compagnons d'infortune, ces chiens qui, eux, les comprennent et les protègent d'un monde perdu, ces chiens et autres animaux de compagnie dont les Français sont les amis.

Je vous ferais remarquer que si la liberté idéalisée du chat est bien tolérée, voilà l'idéal de l'autonomie, celle du chien sans maître n'est pas souhaitée : sa gueule ouverte et dévorante est devenue un problème de politique urbaine. À chacun sa p'tite bulle ! On nous a dit qu'il était envisagé de leur faire faire des stages avec des maîtres-chiens ! Serions-nous devenus des chiens perdus sans colliers qui cherchent leurs maîtres : avez-vous remarqué qu'ils portent de plus en plus la panoplie militaire ?

De quel symptôme de notre chère démocratie sommes-nous les dupes et qu'est-ce qu'un analyste peut dire de cette psychopathologie de la vie quotidienne du démocrate ?

Nous n'avons aucun traitement à proposer, vous entendez bien qu'il s'agit de "la faiblesse" de notre démocratie avec le risque qu'il y aurait à apporter une réponse du côté du pire, mais nous pouvons avec Freud et Lacan préciser le malaise.

Ce lieu qui n'est plus médiatisé par la parole du père, n'importe quelle parole, est un lieu qui suspecte, dénigre toute forme de compromis, de traitement, c'est ce que nous appelons le Réel : il est inhabitable, sans culture, mortifère et inhumain. C'est ce lieu qui est occupé par ses malheureux, sauf à être le psychotique qui se propose de jouir de ce lieu, réel du lieu qui est celui du refus que nous avons le tort d'attribuer à des personnes alors qu'ils n'en sont que les porte-voix, hallucinations de notre social que nous prenons pour une parole, là où nous sommes à quêter cette voix d'un ciel qui a perdu sa voix, celle que la théologie avait le mérite d'instruire en la faisant incarner par Dieu.

Les sectes seraient cette tentative de rendre habitables ce lieu mais avec des dieux pas très sympathiques même si ces dieux qui incarnent ce réel travestissent les traits de ce Réel avec les figures perverses de notre idéal humaniste : ce Réel n'en reste pas moins celui qui surgit lors d'un fait-divers qui nous apprend qu'il n'est que mort et désolation.

Au nom du respect de la personne ne serions-nous pas encore plus cruels ? Devons-nous traiter ces personnes comme si elles n'en étaient pas en prenant ces personnes pour le Réel alors que ce culte moderne du Réel est celui de la mort du sujet ? Il n'y aurait plus que l'animal qui serait un être pensant alors que la persona cesserait d'être, cette persona qui est le masque du Réel.

L'affaire se précisera si nous disons que ce réel c'est celui qui conteste toute forme d'autorité et en particulier l'autorité de la parole : vous me ferez crédit si je vous dis que nous rencontrons cette clinique dans les états mélancoliques qui ne sont pas des dépressions majeures mais un état de ce Réel sans tristesse ni joie, pur vécu de la négation.

Peut-on encore parler de culture de la rue alors que celle-ci n'est plus un théâtre, une fiction de notre vie ? ici vous n'avez que la crudité du Réel, "vous ne pouvez pas comprendre, il n'y a rien à comprendre, il faut que vous y passiez pour comprendre, c'est du pur vécu", nous dirons le Réel d'une vie niée, le Réel occupé par un sujet qui ne connaîtrait ni la mort, ni la vie.

Je propose que nous apprenions à reconnaître ce Réel au-delà de ces travestissements afin de déterminer la façon dont le sujet moderne se débrouille, interprète ce Réel : nous ne ferions pas alors le procès du sujet aux prises avec ce Réel (il n'est pas de bonne volonté, il n'a pas de demande, il a eu une histoire difficile, il ne répond pas aux critères d'inclusion etc.) mais nous aurions à nous autoriser à dire les conditions nécessaires à

l'exercice de l'autorité de la parole qui ne s'appuie que sur son dire pour dire non à ce Réel. C'est ce non qui pourra amener le oui, sans que ce oui en déshumanise l'énonciateur. Le oui sans le non et sans le Nom est à juste titre vécu comme le oui à ce Réel c'est-à-dire un oui à sa propre destruction.

Circonscrire ce Réel nous permettra d'établir une Clinique de ce Réel pour en dégager la structure du sujet, sujet qui n'est plus ce sujet congruent à son symptôme qui en est l'expression symbolique mais un sujet-réaction de ce Réel, sujet sans père ni mère, sujet qui se présente sans langue maternelle ni langue paternelle, sujet sans sa médiation symbolique. Dans ce cas, la Loi n'est pas dans un rapport étroit au désir et c'est au clivage de la Loi et du désir que nous avons à faire (responsable et pas coupable) et qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre puisque ce clivage est le résultat du refus de toute Loi hors celle qui nie toute distinction entre le désir et le plaisir.

Une Loi qui voudrait entretenir l'esprit d'une adéquation entre le désir et le plaisir ne pourrait que renvoyer ces sujets à leur impossibilité à médiatiser ce Réel. C'est le fantasme éducatif d'une Loi qui répondrait aux désirs, à nos désirs et non pas du désir.

Si la Loi devient la Loi Réelle, la loi du Réel, elle devient une Loi qui n'a plus sa fonction Symbolique, celle qui noue le désir et la Loi : si Moïse brise les tables de la Loi Réelle, n'est-ce pas pour élever les dix commandements au principe des lois de la parole ?

L'acte fondateur de Moïse sur le Nébo est celui qui civilise La loi écrite qui passe du "c'est écrit" "au commencement, est le verbe", dont l'institution de ce refoulé primordial des lois écrites de Dieu noue l'acte entre l'écrit à la parole.

C'est la raison pour laquelle Freud dans *Totem et Tabou* va le reprendre sous la forme subvertie par la psychanalyse avec "au commencement est l'acte" et que Lacan va nous apprendre à formuler plus précisément : "au commencement est l'acte...de parler".

La valeur suprême, la plus value que nous accordons de nos jours à l'écrit aux détriments des écrits va venir se proposer comme solution finale aux embarras de la parole, à cette énigme de la parole qui peut être balayée par des énoncés sans énonciation. Avons-nous vraiment tiré les leçons de nos deux dernières guerres mondiales? Le déterminisme scientifique de notre millénaire ne commet-elle pas le sacrilège d'interpréter l'écriture scientifique pour l'écriture de Dieu?

Vouloir réparer cette brisure de Moïse, du Moi comme Freud l'écrira dans un de ces derniers articles sur l'Ich Spaltung, sur le sujet divisé par son désir, n'amène-t-il pas à l'appel à un Père Réel, à une version d'un Père Réel travesti, c'est à dire qui ne juge qu'à partir des traits imaginaires : l'imaginaire a cette propriété de rendre continu le désir et le plaisir. Sommes-nous devenus les captifs d'un imaginaire qui nous ferait vivre réellement le temps mythique du veau d'or ?

Est-ce que le juge tranche ou répare ? Je vous cite un jugement qui concerne une jeune femme aux prises avec le voeu de mort de sa mère et qui a de grandes difficultés pour s'occuper de ses enfants : le placement des enfants n'aura pas lieu si la mère accepte d'être hébergée dans un foyer d'accueil tout en confiant les enfants à la grand-mère car celle-ci est protectrice pour ses petits-enfants et... destructrice pour sa fille.

Le "que veut cette femme" qui est hébergée reste suspendu à un voeu de mort qui ne dit pas son nom et qui empêche toute prise de conscience de ce voeu et toute possibilité de s'occuper de ses enfants puisque ceux-ci vont porter la question du voeu de mort : c'est sa fonction maternelle qui est mise en panne par un dispositif qui ne fait que confirmer sa culpabilité à vouloir se déprendre de ce voeu. Et, comme cela ne suffit pas, la réponse éducative entérine ce système fermé en proposant de maintenir le logement de l'hébergé pendant l'hébergement, logement qui comme on s'en doute est voisin de celui de sa mère.

La Loi qui veut réparer oblitère la Loi qui sépare et redouble l'interdit de se séparer. Les troubles du comportement de la patiente, une hypomanie du désespoir sont-ils le fait de sa maladie, de son incapacité à

être mère, comme dit sa mère, où est-ce que la réponse qui a été fournie n'a fait que la renvoyer à l'impossible de la séparation, à un Réel dont ses troubles sont l'expression ?

Nous retrouvons les effets néfastes de notre social qui veut réparer avec les égarements sur cette question difficile qu'est l'adoption.

Vous avez, pour certains, entendu parler du suicide en prison d'un jeune adolescent adopté dans des conditions assez stupéfiantes parce que c'étaient des conditions parfaites : il avait été adopté par sa famille d'accueil avec l'accord de sa mère dite biologique. Cette réussite n'est-elle pas l'exemple à ne pas suivre puisque si l'enfant n'entérine pas l'abandon, perte première de la naissance, comment pourra-t-il être adopté, adoptable ? Son suicide n'est-il pas le retour dans le Réel d'un abandon qui l'a fait chuter du désir de sa génitrice. Que son premier passage à l'acte, celui qui l'a amené en prison soit de nature sexuelle ne sera pas sans nous étonner puisqu'il exprime la tentative de se faire naître d'un rapport sexuel dont il avait été forclos, dont il avait été l'orphelin qu'il ne savait pas être.

Comme vous le voyez, un social qui refuse la séparation, celle que l'action du père représentait, celle que la castration symbolisait (il s'agit bien de couper) est un social qui invalide autant la fonction maternelle que la fonction paternelle, fonctions distinctes que la coparentalité dénie puisqu'elle postule que "les parents ne peuvent être parents séparément".

Notre clinique du Réel n'est pas là pour dire ce qu'il faut faire mais explicite ce qui nous revient de ce Réel non médiatisé.

Dans cette institution qui reçoit des femmes avec leurs enfants, des femmes qui viennent pour se séparer de leur compagnon, tout un programme, il n'est pas rare que la bergerie fasse sonner les cloches : un père s'est introduit dans l'institution. Vous vous en doutez ce père n'est qu'un paranoïaque, violent, tourmenteur, certainement alcoolique et profiteur, c'est un malade qu'il faut hospitaliser. Nous apprendrons que le soutien au désir de ces femmes, il s'agit bien entendu de leur demande, avait oublié que les enfants avaient un père qui n'était jamais reçu, entendu. Là, la séparation qui était soutenue ne l'était que pour réparer ce que la séparation produisait : supprimons les pères et nous supprimerons aliénation et séparation, c'est la prime à l'autonomie.

Un dernier élément que nous enseignent ce repérage du Réel que nous pourrions ranger sous la bannière d'un Baudelaire et de son : "Comment supporter la liberté ?".

C'est l'histoire d'une femme libre qui ne pouvait pas se séparer de ses enfants au point qu'il fut nécessaire pour son premier en âge scolaire de décider d'un placement. Je dis que c'est une femme libre parce qu'elle refusait toutes formes d'obligations.

La situation se représenta avec ses autres enfants qu'elle eut avec un homme qui était obligé de renoncer à tout travail parce qu'elle exigeait de lui une présence tout aussi constante qu'insupportable. Vous imaginez bien que l'alerte avait été donnée et que les services compétents firent le nécessaire pour que cette femme bénéficie de tous les étayages à son maternage.

La suppléance de la séparation avait renforcé sa conviction que tout le monde était au service de sa liberté avec un petit problème qui l'avait amené à consulter dans l'institution : les enfants sont incontrôlables, il y a un problème d'autorité. Vous voyez la rigueur du symptôme qui résume ce que j'ai pu vous avancer.

La bascule opératoire de cette situation eut lieu quand, par le travail de paroles effectué, la patiente s'énerma avec un peu tout le monde et fit part de son souhait de se séparer de ses enfants. On me somma de donner mon avis en me disant qu'il fallait les placer parce qu'elle était fragile: je leur ai dit que je n'en doutais pas et je leur demandais qu'on prenne un peu de temps tout en sollicitant le père pour qu'il se charge des enfants.

Vous avez saisi le caractère ubuesque de ce poème libertaire : si elle ne veut pas se séparer de ses enfants il

faut décider un placement et si elle veut se séparer de ses enfants il faut décider un placement!

L'intérêt de cette clinique est qu'elle va ouvrir sur la clinique du cas : dans les semaines qui ont suivi, la patiente demanda à être hospitalisée sous la pression de son compagnon qui ne pouvait plus la contrôler(encore ce problème d'autorité). C'est à partir de ce moment-là que la patiente me fit part d'un délire d'observation persécutoire qui guidait ses conduites depuis des années : nous pûmes à partir de cette mise en structure de sa psychose réaménager avec elle, son mari et l'équipe éducative des réponses appropriées non plus au Réel de sa situation mais au Réel de son symptôme, l'institution faisant son office de lieu d'asile, d'accueil, d'hébergement.

On parlait des effets, il y a un effet dont je voudrais vous parler qui va bien dans le sens que j'avance, et je me demande si ce n'est qu'un hasard, le code d'entrée de l'institution est passée de 1968 à 1492...

Les quelques éléments de ce que j'ai appelé Clinique du Réel et dont je vous ai fourni quelques applications auront, je l'espère, le mérite de nous déplacer par rapport à ce qui se présente comme la problématique d'un sujet alors qu'il ne s'agit que de notre interprétation de la réaction de ce sujet au Réel, de notre Réel social et que cette interprétation travestit la réalité de ce qui constitue ce sujet, qui n'avait trouvé jusqu'alors d'autre réponse que sa réactivité.

Donner abri à ces personnes sera alors de leur permettre d'émerger par rapport à la cruauté de notre social en le rendant habitable : la considération que nous portons à ces personnes passe par la distinction que nous ferons entre le Réel de notre social et le Réel du sujet. C'est à ce prix-là que toute personne se trouve libre de décider ce qu'elle doit faire de son symptôme.

L'analyste serait alors en droit de s'immiscer dans les institutions à la condition qu'elles le veuillent et en sachant qu'il ne s'agit pas d'introduire un serviteur du Réel mais un clinicien de ce Réel, celui qui sépare le sujet du Réel qui le nie.

**Jean-Luc Cacciali** - Une petite précision : est-ce que tu as dit que le réel est inhabitable ? Quel est alors le lieu du sujet, quel est son lieu de sujet barré exclu de la chaîne ? Comment tu situerais le lieu du sujet barré, ce sujet qui est exclu de la chaîne qui attend dehors, qui est dans les dessous... Le lieu du sujet ce n'est pas le réel...

**Marc Caumel de Sauvejunte** - Ma proposition c'est de dire que ce n'est pas un lieu : le lieu de la rue c'est un non lieu et que vouloir faire en sorte que ce lieu soit habité, c'est une erreur d'interprétation, c'est le réel de notre social.

Ce que je dis c'est qu'il faut distinguer le réel de notre social du réel de la structure, c'est cela le problème, c'est qu'on fait une lecture qui n'est pas la lecture du social et on y colle nos affaires, et puis on dit je ne comprends pas cela ne marche pas.

Il faut d'abord mettre en place les conditions pour que cette parole se remette à circuler, c'est à dire des institutions qui puissent aussi dire non, parce que des institutions qui ne font que dire oui, et bien elles ne font que toujours dire oui à ce réel.

Il faut qu'elles puissent dire oui et non, les deux, pour qu'elles puissent les deux.

**Colette Brini** - Je voulais te remercier pour ton exposé, et je trouve que ce que tu amènes est tout à fait intéressant parce que c'est au niveau de la clinique et au niveau du fait que d'introduire ce travail de lecture, parce que c'est véritablement un travail de lecture comme tu l'as dit entre ce réel social et le réel du sujet.

D'une certaine façon, c'est ce qui va venir, je ne dirais pas introduire mais faire en sorte que cette dimension du réel ne soit plus masquée au niveau de l'institution, et je pense que c'est que par ce travail singulier, clinique et à travers cette possibilité de lecture qu'on va offrir au sujet, par notre écoute, que cette dimension

du réel va pouvoir figurer à sa place.

**Marc Caumel de Sauvejunte** - Je suis bien d'accord, dans la mesure où justement ce qui structure une institution c'est le réel comme impossible. Dans notre réel social cela ne fonctionne pas comme impossible...